

1. LE FEU

Thème : Ecllosion et développement du feu

1.1. Théorie du feu

A. Les causes d'incendie - exemples

CAUSES HUMAINES

Imprudence	Mégot de cigarette
Ignorance	Inconscience de certaines actions
Négligence	Non respect des consignes de sécurité
Malveillance	Incendie volontaire, attentat

CAUSES NATURELLES

Climatiques	Foudre, soleil
Chimiques	Fermentation des déchets organiques

CAUSES ENERGETIQUES

Electriques	Etincelles, arcs électriques
Mécaniques	Frottements
Chimiques	Réaction entre divers produits chimiques
Thermique	Echauffement anormal d'un transformateur



B. Les classes de feux

Connaître les différentes classes de feu permet de choisir l'agent extincteur approprié.

Classe de feu	A	B	C	D		F
Combustible	Solides	Liquides et solides liquéfiables	Gaz	Métaux	Classe de feu supprimée	Auxiliaires de cuisson

■ Exemples de combustibles :

Classe A	Classes B	Classe C	Classe D	Classe F *
Bois, papier, tissu... <u>Certains</u> plastiques (ex. : câbles électriques « CR1 »...) Déchets organiques... Tous les combustibles solides formant des braises.	Hydrocarbures (essence, fioul, pétrole...) Alcool, solvants, acétone... Plastiques, polystyrène... Paraffine, goudrons, graisses, huiles... Peintures, vernis...	Acétylène, propane, butane, méthane... Gaz manufacturés inflammables...	Limaille de fer... Poudre d'aluminium, poudre de magnésium... Sodium, phosphore, titane...	Huiles et graisses végétales ou animales (auxiliaires de cuisson). (La Classe de feu F est rarement utilisée en France).
Voir consignes particulières d'extinction au § 115 pour les Classes C et D				
Principaux agents extincteurs correspondants (voir aussi § 115)				
Eau Eau + additif Poudre polyvalente	Eau + additif Dioxyde de carbone Poudre normale Poudre polyvalente (Ces agents sont également efficaces sur la Classe F).	Poudre normale Poudre polyvalente	Poudres spéciales	Carbonate de potassium Acétate d'ammonium (Ces produits entrent dans la composition des aliments industriels).



* Les agents extincteurs de la classe F doivent être adaptés au risque électrique, et compatibles avec la chaîne alimentaire.

C. Le triangle du feu

c;> Définition de la combustion

La combustion est une réaction chimique entre un corps combustible et un corps comburant. Cette manifestation, globalement exothermique, est un ensemble de phénomènes physico-chimiques complexes, plus ou moins lents. Il en résulte une action d'oxydoréduction.

En résumé, on peut dire que **la combustion est une réaction chimique exothermique entre un comburant et un combustible en présence d'une énergie d'activation.**

Le combustible :

C'est la matière de base de forme initiale solide, liquide ou gazeuse qui, une fois la réaction amorcée, continue en dégageant une notable quantité de chaleur, à s'unir à l'oxygène.

Le combustible émet des vapeurs ou des gaz qui, eux seuls, sont inflammables. Donc en pratique, seuls les gaz brûlent.

- L'essence ne brûle pas, mais en tant que matière combustible, elle dégage des vapeurs qui s'enflamment.

- Le bois ne brûle pas, mais en tant que matière combustible, il dégage des gaz qui s'enflamment.

Le feu est donc un phénomène gazeux, et ce quelle que soit la forme initiale du combustible.



Le comburant :

En pratique, un seul comburant est à considérer : c'est l'oxygène contenu dans l'air.

Composition de l'air : Azote (N_2) : 78 %, Oxygène (O_2) : 21 %, Gaz rares : 1 %.

D'autres comburants peuvent attiser le feu tel que l'eau oxygénée, l'acide nitrique, le chlore...

L'énergie d'activation :

C'est l'énergie nécessaire et suffisante au déclenchement et au maintien de la combustion. Elle peut être thermique, chimique, biologique, mécanique, électrique...

→ Principe de combustion

En présence de comburant, le combustible possède une certaine énergie chimique. Pour initier la combustion, il faut donner au système combustible/comburant la possibilité d'entrer en réaction, par l'apport d'une certaine énergie dite d'activation.

En brûlant, les corps combustibles dégagent une certaine quantité de chaleur qui accélère le processus de réaction. Les produits de combustions formés auront à leur tour une énergie chimique.

Le passage du niveau initial au niveau final correspond à cette perte d'énergie, appelée chaleur. Celle-ci varie en fonction de l'importance du corps considéré.

Il est possible que la modification progressive de certains éléments combustibles, en établisse d'autres. Aussi, au cours du processus d'incendie, des matériaux initialement incombustibles le deviennent et sont incorporés dans le circuit de combustion.



→ Intensité de la combustion

• La combustion lente

Réaction entraînant un faible dégagement calorifique conséquence d'une faible élévation de température. Il peut y avoir de faibles manifestations lumineuses mais absence totale de flamme.

• La combustion vive

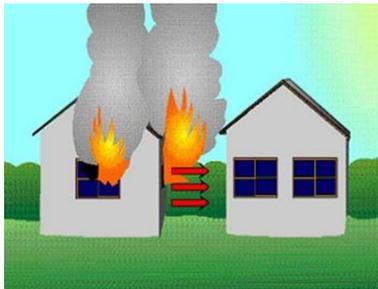
Réaction qui entraîne un dégagement calorifique important ayant pour conséquence une forte élévation de température ainsi qu'une manifestation lumineuse. Elle consomme rapidement la quantité en oxygène qui lui est nécessaire. La combustion vive se présente sous forme d'incandescence ou de flammes.

• La combustion très vive

Embrasement du volume entier et ce, dans un temps très court. Cette combustion se produit lorsque le mélange gaz / air est dit stœchiométrique. L'augmentation volumique du mélange combustible exerce des pressions considérables sur les parois du contenant.

• La combustion instantanée

L'oxygénation commence lentement, et la combustion dégage un peu de chaleur cause d'une accélération de la réaction et d'une élévation de la température. Elle peut également se développer sous forme explosive pour les corps contenant un excès d'oxygène et au sein desquels il y a rupture d'équilibre.



1.2. La propagation du feu

A. Le rayonnement

Il s'agit du déplacement d'une onde électromagnétique émise par le foyer. Cette onde porte les matières suffisamment proches à leur point d'auto-inflammation.

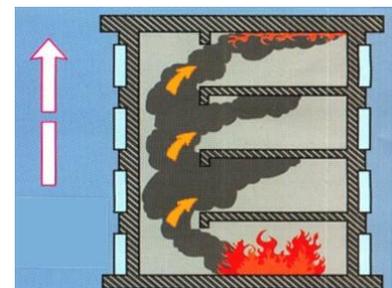
Il n'est pas nécessaire que cette matière soit en contact direct avec la source de chaleur. Quand le point d'auto-inflammation est atteint la flamme se crée d'elle-même.

Ce mode de propagation s'effectue dans toutes les directions, même vers le bas, et est interrompu par les obstacles opaques.

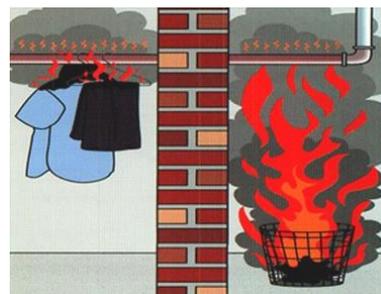
B. La convection

C'est l'accumulation de gaz excessivement chauds dans les parties hautes d'un établissement qui porte les matières combustibles baignant dans cette ambiance surchauffée à leur point d'auto-inflammation.

Ces gaz ne sont pas forcément combustibles, c'est leur température très élevée (jusqu'à 1000°C) qui est responsable de ce mode de propagation.



Ce mode de propagation se fait uniquement vers le haut et au niveau accessible le plus élevé, les niveaux intermédiaires étant souvent épargnés.



C. La conduction

C'est le transport de la chaleur qui se fait par l'intermédiaire de la masse même d'un matériau exposé en un point à une température élevée. Le matériau conduit la chaleur. Ce mode de propagation se fait plus rapidement vers le haut (la chaleur monte), et latéralement.

D. Le déplacement de matières en feu

Déplacement de gaz :

Ce sont des gaz issus de la combustion d'une matière combustible mais qui n'ont pas pu brûler par manque d'oxygène dans un local presque hermétique (propagation souvent constatée en sous-sols).

Si plusieurs locaux communiquent par l'intermédiaire de conduits (aération, ventilation etc.) ou faux plafonds, ces gaz peuvent emprunter ces passages et ressortir dans un local voisin pour s'enflammer au contact d'oxygène neuf et donc provoquer la propagation du sinistre.



Déplacement de liquides :

Les liquides enflammés contenus dans un récipient en béton ou métallique ne présentent pas de risques particuliers de propagation sauf sous la pression d'un agent extincteur.

Les récipients plastiques peuvent se déformer et s'affaisser sous l'effet de la chaleur.

En raison de la nature fluide du combustible, la propagation (par **épanchage**) sera horizontale ou descendante (escaliers, rampes d'accès etc.).

Déplacement de solides :

Ce sont des matières solides enflammées (escarbilles) qui se dégagent d'un feu (**projections**) et se dispersent dans un rayon plus ou moins large selon leur taille et leur environnement.

Des facteurs tels que le vent, le souffle d'une explosion la puissance de propulsion d'un agent extincteur (jet bâton de RIA), le dénivelé déterminent la rapidité de propagation et la localisation du nouveau foyer.

E. Déroulement type d'un incendie

Un incendie évolue de manière progressive que l'on peut décomposer en 5 phases :

→ La phase latente

Les 3 éléments du triangle du feu sont réunis mais la combustion est incomplète. Il y a risque de dégagement de monoxyde de carbone (CO).

→ La phase de démarrage

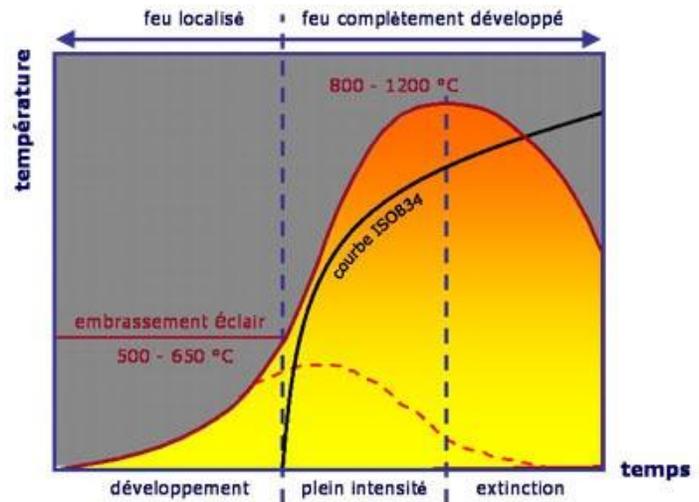
Les flammes apparaissent. Plus l'apport d'oxygène est important, plus l'incendie progressera rapidement.

→ La phase d'accélération

La température augmente jusqu'à 400°C, gaz toxiques et rayonnement important (les vitres explosent vers 300°C).

→ L'embrasement général

L'incendie se développe très rapidement, à 600°C les matériaux et les revêtements des murs émettent des gaz combustibles qui s'enflamment instantanément à 800°C. Point culminant à environ 1200°C.



→ La phase descendante

L'extension du sinistre n'est plus limitée que par les matériaux résistant au feu (portes coupe-feu, planchers, plafonds). A ce moment là, la température et le rayonnement vont soudainement chuter, puis décroître lentement.

1.3. La fumée et ses dangers

Les effets de l'incendie peuvent être dévastateurs. Ils se traduisent souvent par des pertes en vies humaines et en biens matériels.

Le désenfumage a donc une importance primordiale dans le cadre de la prévention de l'incendie, car les fumées sont le phénomène le plus dangereux de l'incendie.

A. Effets

EFFETS THERMIQUES

Parfois plus de 1000°C
Brûlures des alvéoles pulmonaires
Diminution de la résistance mécanique des structures (effondrement)

EFFETS CHIMIQUES

Baisse du taux d'oxygène
Opacité, perte des repères
Toxicité (incapacité de mouvement par empoisonnement) et irritation

La chaleur, les gaz de combustion et les particules dans les fumées gênent l'intervention des secours, empêchent l'évacuation des personnes, et propagent l'incendie.

Lors d'un incendie, on constate davantage de victimes intoxiquées par des fumées, que de brûlés.

Quelque soit le combustible, les fumées dégagées comportent au minimum du CO₂ (asphyxie), du CO (monoxyde de carbone : **mortel** à 0,4%), et souvent du HCN (acide cyanhydrique).

Selon ce qui brûle, il suffit d'une exposition aux fumées de quelques dizaines de secondes à quelques minutes maximum pour être incapacité.

Autres dangers : les fumées peuvent s'enflammer ou exploser, selon leur température, leur composition et la quantité de comburant disponible dans ou à la sortie des locaux.



- A.** Propagation des flammes le long du plafond (ou rollover). 500°C : précède l'embrassement général.
- B.** Embrassement généralisé éclair des fumées (ou flashover) et par conséquent du local entier. 650°C et augmentation rapide à 1200°C.
- C.** Explosion de fumées (ou backdraft) suite à la mise en communication des fumées chaudes riches en gaz inflammables avec le comburant extérieur. 1000°C et déplacement à 15 m par seconde.

1.4. Conduite à tenir face à un local enfumé

Suite à une détection d'incendie (automatique ou humaine), l'intervenant doit respecter certaines règles afin de ne pas se mettre en danger.

- A.** Prévenir le poste de sécurité ou un responsable (ou faire prévenir les sapeurs-pompiers directement si l'incendie est trop important).
- B.** Si la porte du local est fermée, vérifier la chaleur de la porte avec le dos de la main, de bas en haut.
- C.** Si la porte est froide ou chaude seulement en partie haute, se baisser et l'ouvrir doucement en restant protégé derrière la cloison la plus solide.
- D.** Si la porte est chaude à mi-hauteur ou en bas, cela signifie que l'incendie est très important ou se propage dans le local depuis un certain temps. Ouvrir la porte risque de créer un apport d'oxygène et de conduire à l'embrassement général du local s'il n'a pas déjà eu lieu (flashover), ou à l'explosion de gaz combustibles (backdraft). Dans ce cas, il convient d'étanchéifier et de refroidir la porte.
- E.** Si de la fumée s'échappe de dessous la porte, ne pas l'ouvrir. Cela signifie que le local en est complètement rempli. Il faut rendre étanche et refroidir la porte.
- F.** Si le local est ouvert, l'intervention est possible à condition que l'intervenant ne soit pas incommodé par la chaleur et les fumées.

G. Pour progresser dans le local, il est nécessaire de rester le plus près du sol afin de respirer de l'air plus frais. De préférence, ne pas intervenir seul, et toujours rendre compte des actions entreprises.

H. Attaquer le feu avec les moyens d'extinction appropriés. Si un extincteur ne suffit pas à éteindre un début d'incendie, prévenir immédiatement les sapeurs-pompiers.

I Déclencher le signal d'évacuation dès qu'il apparaît que l'incendie ne sera pas immédiatement maîtrisable.



1.5. L'extinction du feu

A. Procédés d'extinction

Par inhibition :

Modification de la réaction chimique de la flamme afin d'annuler le dégagement de chaleur (poudre des extincteurs BC et ABC).

Par neutralisation du courant électrique :

Suppression de l'énergie.

Ex. : Couper le courant au disjoncteur. Cela suffit parfois à stopper la combustion des matériaux au sein de l'appareil électrique.

Par soufflage :

C'est l'effet mécanique du souffle qui « décolle » la flamme.

Ex. : C'est ainsi que l'on souffle une bougie ou un puits de pétrole en feu.



Par isolement :

Suppression du combustible. Le feu n'a plus de matière à brûler, il s'éteint.

Ex. : Barrage du gaz...

Par la réduction de la part du feu :

On peut pratiquer une tranchée anti-feu afin de supprimer le combustible nécessaire au maintien de la combustion.

Ex. : Lutte contre les incendies de forêts.

Par dispersion :

Les éléments constitutifs du foyer étant séparés les uns des autres, la température s'abaisse et peut devenir insuffisante pour que la combustion soit entretenue. Ex. : Le déblai...



Par refroidissement :

Suppression de l'énergie. La diminution de la température empêche le feu de se propager, il s'éteint.

Ex. : De l'eau sur des braises...

Par étouffement :

Suppression du comburant. L'oxygène n'est plus présent, le feu s'éteint.



Ex. : Couvercle ou linge mouillé sur une casserole en feu, saturation de l'air avec du CO₂...

B. Les agents extincteurs

→ Eau

Agit en étouffant le foyer (eau liquide et vapeur), et agit en refroidissant les matériaux de combustion (limitation des effets thermiques de l'incendie).

→ Eau avec additif

Pour accroître son efficacité, on peut adjoindre à l'eau des tensioactifs (ou mouillants). La famille des AFFF (Agents Formant un Film Flottant) forme, en plus, un film isolant de liquide qui flotte à la surface du combustible.

→ Mousses

Elles sont produites mécaniquement par le brassage d'un émulseur avec de l'eau.

Le foisonnement est le rapport du volume de mousse à celui de l'eau additionné d'émulseur (mousses à bas, moyen et haut foisonnement). Elles sont utilisées par les sapeurs-pompiers.

→ Poudres

Les poudres BC sont des sels qui agissent par absorption de chaleur par les grains de poudre eux-mêmes, et par les effets inhibiteurs créés par les cristaux de poudre. En outre, un dégagement de vapeur d'eau et de dioxyde de carbone contribue à l'extinction.

Les poudres ABC agissent de plus sur les braises en formant une couche imperméable vitreuse.



→ Gaz inertes

Un kilogramme de CO₂ liquéfié produit 560 litres de CO₂ détendu. Il agit par étouffement, soufflage et refroidissement.

En **noyage total**, on peut utiliser des mélanges de gaz inertes tels que l'azote, l'argon, l'Argonite, l'Inergen...

La détente de ces mélanges gazeux provoque une réduction de taux d'oxygène de l'air à environ 13 %, et une augmentation de la teneur en CO₂ à 3,2 %. En dessous de 15 % d'O₂, la combustion n'est plus possible.

→ Hydrocarbures halogénés

Ils agissent par inhibition (réduction de la réaction chimique) beaucoup plus rapidement que le CO₂, et en quantité cinq à dix fois moindre.

Exemples de gaz : FM 200, FE 13, CEA 410... Les halons 1211 et 1301 sont aujourd'hui interdits car trop néfastes pour l'environnement.

→ Sable

C'est un agent extingueur utile pour attaquer un feu de flaque (hydrocarbures par exemple). Sec, il peut être utilisé sur un feu de métal.



C. Cas particuliers

■ Feux de classe C :

Ne pas éteindre la flamme (risque d'explosion), mais barrer ou **fermer le robinet**. La poudre ne peut être utilisée que si l'on est certain de pouvoir fermer l'arrivée de gaz immédiatement après l'extinction. Ce type d'intervention est réservé au personnel dûment qualifié et entraîné.

■ Feux de classe D :

Ne jamais utiliser d'eau, ce qui provoquerait une explosion. Ces feux sont très difficiles à éteindre et ils ne peuvent l'être qu'avec des poudres spécifiquement conçues pour la classe D, ou du sable sec, du ciment, ou du plâtre.

Les combustibles qui alimentent de tels feux sont généralement des corps simples appartenant à deux familles : les métaux alcalins ou alcalino-terreux (sodium, magnésium), les non-métaux qu'on appelait autrefois métalloïdes (phosphore par exemple).

■ Feux d'origine électrique :



Couper le courant avant toute intervention : cela suffit dans 85% des cas à stopper le développement du foyer.

Si le feu ne s'éteint pas de lui-même, utiliser de préférence le CO₂. Les extincteurs à eau pulvérisée peuvent généralement être utilisés sur une tension inférieure à 1000 Volts, mais les eaux de ruissellement représentent un danger. L'utilisation d'un **RIA** est à proscrire sur tout matériel électrique.



2. PRESENTATION DES DIFFERENTS MOYENS DE SECOURS

Thème : Les différents moyens de secours, les extincteurs et leur utilisation



2.1. Les moyens de secours contre l'incendie

Prévus par le Code de la construction et de l'habitation et le Code du travail, ils peuvent comporter :

- Des moyens d'extinction,
- Des dispositions visant à faciliter l'action des sapeurs pompiers,
- Un service de sécurité incendie,
- Un système de sécurité incendie,
- Un système d'alerte.



2.2. Les moyens d'extinction

A. Les points d'eau

On appelle « point d'eau » un endroit où l'on peut puiser de l'eau pour lutter contre un incendie. Ils doivent être facilement accessibles, signalés et situés à 5 m au plus du bord de la chaussée ou de l'aire de stationnement des engins de secours.

Un point d'eau peut être **naturel** (cours d'eau, lac...) ou **artificiel** (réserve statique, piscine, bouche d'incendie, poteau d'incendie...).

L'alimentation des bouches et poteaux d'incendie est réalisée par des réseaux privés ou directement par les conduites publiques.

La pression au refoulement doit être de 1 bar minimum.

B. Les extincteurs

■ Définition :

Appareils mobiles de lutte contre l'incendie, accessibles à tout public, projetant un agent extingueur sous l'effet d'une pression intérieure.

■ Caractéristiques :

La pression intérieure résulte soit d'une compression préalable (**extincteur à pression permanente**), soit de la libération d'un gaz auxiliaire (**extincteur à pression auxiliaire**).



Les extincteurs se différencient également par leur masse :

- Extincteur portatif : dont la masse en ordre de marche est inférieure à 16 kg,
- Extincteur portable : dont la masse en ordre de marche est comprise entre 16 et 26 kg,
- Extincteur dorsal : dont la masse en ordre de marche est inférieure à 30 kg,
- Extincteur sur roues : trop lourd pour être transporté par l'utilisateur, il est équipé de roues qui en facilitent le déplacement,
- Extincteur sur remorque : pour des risques particuliers d'incendie (ex. : aéroport).



■ Aspect extérieur :

Les extincteurs sont de couleur rouge. Une **sérigraphie** blanche, normalisée, contient toutes les informations utiles concernant l'appareil et son fonctionnement. On y trouve notamment :

→ **La nature de l'agent extincteur** :

Produit contenu (eau, eau avec additif, poudres BC ou ABC, CO₂) et quantité.

→ **Le potentiel d'extinction de foyers types** :

Représenté par un chiffre et une lettre, par exemple : 34A - 89B.

Cela signifie que la quantité d'agent extincteur contenu dans cet appareil peut éteindre :

- 34A : 34 kg de combustible de classe A enflammé,
- 89B : 89 litres de liquide de classe B enflammé.



→ **Les sigles de classes de feux** :

Pictogrammes représentant la classe de feu correspondant à l'agent extincteur de l'appareil.

→ **Le mode d'emploi** :

Sous forme de textes et de pictogrammes, de sorte qu'il puisse être rapidement utilisé par une personne ne lisant pas la langue utilisée.

→ **Les restrictions** :

Précautions à prendre, notamment vis-à-vis de l'électricité.

→ **Les indications complémentaires** :

Référence de l'additif, poids de la sparklet, masse à vide etc..

→ **La marque du fabricant** ou du distributeur et ses coordonnées.



■ Etiquettes ajoutées :

→ **L'estampille** :

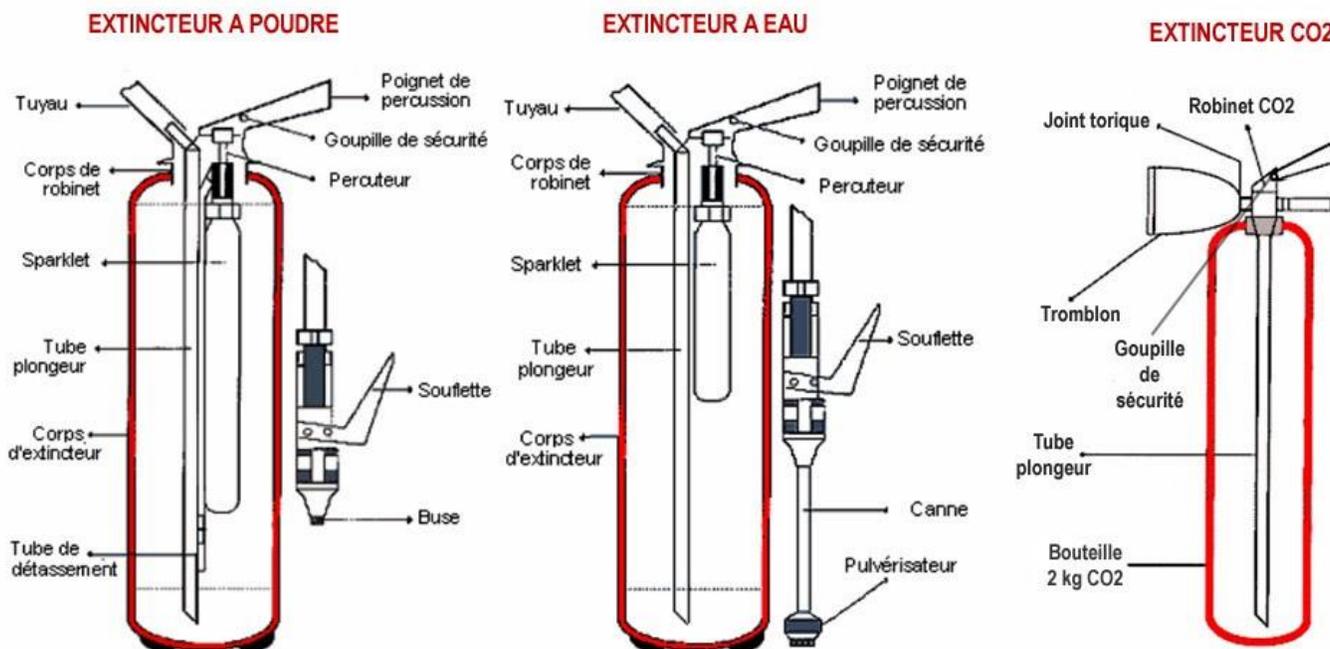
Elle atteste que l'extincteur est aux normes. Elle peut être de couleur jaune (norme française NFS 61-900), de couleur grise (norme européenne EN3) ou de couleur bleue (appareil déjà utilisé et remis en service après vérification).

La durée de vie d'un extincteur est de **10 ans**. Toutefois, après une ré-épreuve, ils peuvent être remis en service. Ils portent alors une estampille bleue.

→ **L'étiquette de vérification** :

Elle comporte les dates de visites des organismes de contrôle (au moins une date par an), ainsi que la signature ou le matricule du vérificateur agréé.

■ Nomenclature :



■ Implantation :

Les extincteurs sont placés dans les dégagements et les grands locaux, facilement accessibles et sans gêne à la circulation. Il est recommandé de les fixer de sorte que la poignée soit à une hauteur de **1,20 m**.

On doit implanter au minimum 1 extincteur pour **200 m²** (sauf dispositions particulières contraires) et faire en sorte que de tout point de l'établissement, l'utilisateur ne soit pas à plus de **15 m** d'un appareil.

S'ils ne sont pas immédiatement visibles, ils doivent être signalés par un pictogramme blanc sur fond rouge, ou une inscription « Extincteur ». Il peut être utile de rappeler sur ce pictogramme les classes de feu sur lesquelles l'agent extincteur est efficace.

C. Les robinets d'incendie armés (RIA)

■ Définition :

Les RIA constituent des moyens de secours de première intervention à la disposition du personnel de l'établissement et du public, éventuellement.

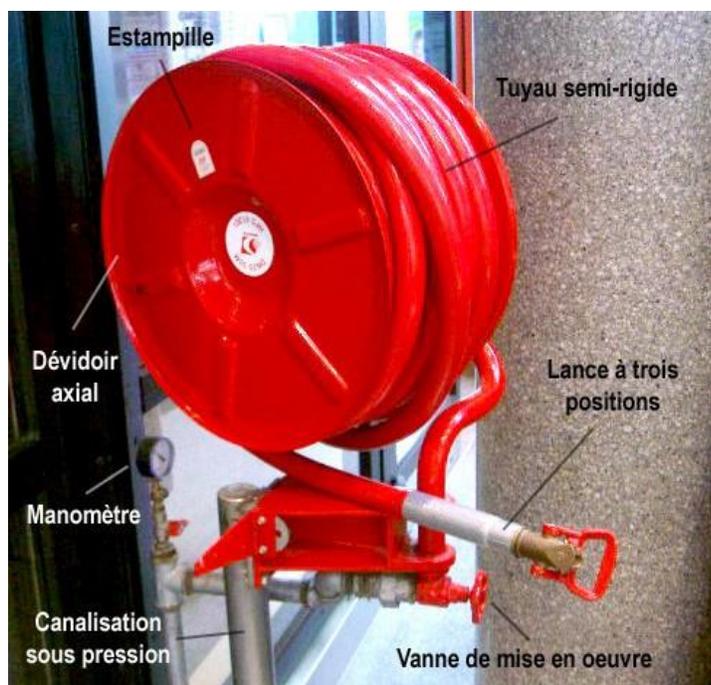
■ Caractéristiques :

Les tuyaux semi-rigides des RIA ont une longueur de 20 ou 30 m, et un diamètre nominal de 19, 25 ou 33 mm.

La pression minimale de fonctionnement à laquelle le débit doit être fourni ne doit pas être inférieure à 2,5 bars au robinet d'incendie armé le plus défavorisé. Dans les IGH, les RIA peuvent être alimentés par les colonnes en charge. La pression dans ce cas doit être comprise entre 2,5 et 4,5 bars.

Le centre du dévidoir doit se trouver à 1,80 m du sol. Les RIA sont vérifiés tous les ans par un organisme agréé.

■ Nomenclature :



■ Implantation :

Sauf impossibilité, les RIA, numérotés dans une série unique, doivent être placés à l'intérieur des bâtiments, le plus près possible et à l'extérieur des locaux à protéger.

Le nombre de RIA et le choix de leurs emplacements doivent être tels que toute la surface des locaux puisse être efficacement atteinte. En IGH, il existe au moins autant de RIA que d'escaliers dans chaque compartiment.

Dans les locaux présentant des risques importants d'incendie, tout point de la surface de ces locaux doit pouvoir être battu par au moins deux jets de lance.

3. ECLAIRAGE DE SECURITE

Thème : Intérêt et fonctionnement de l'éclairage et sécurité

3.1. Les éclairages

A. Définitions

■ Eclairage normal (ou normal / remplacement) :

L'éclairage destiné à l'exploitation courante de l'établissement est assuré par la livraison de courant EDF. En cas de panne, pour maintenir l'exploitation, on peut utiliser un éclairage de remplacement alimenté par des groupes électrogènes ou des batteries d'accumulateurs (voir § 31).

■ Eclairage de sécurité :

Il s'agit de l'éclairage automatiquement mis en œuvre en cas de panne de l'éclairage normal / remplacement. Il comprend :



→ L'éclairage d'évacuation :

Il indique les cheminements d'évacuation jusqu'aux escaliers et sorties grâce à un balisage par pictogrammes blancs sur fond vert.

Il est imposé dans les locaux recevant 50 personnes et plus, et dans les locaux de plus de 300 m² au rez-de-chaussée et en étages, et de plus de 100 m² en sous-sol.

Dans les couloirs ou dégagements, les foyers lumineux ne doivent pas être distants de plus de 15 m.

→ L'éclairage d'ambiance (ou anti-panique) :

Il permet aux occupants de se déplacer dans les locaux en bénéficiant de la luminosité suffisante.

Il est imposé dans les locaux ou halls dans lesquels l'effectif du public peut atteindre 100 personnes au rez-de-chaussée et en étages, et 50 en sous-sol.



B. Le fonctionnement de l'éclairage de sécurité

L'éclairage de sécurité peut être constitué :

- De Blocs d'Eclairage de Sécurité (BES) ou de luminaires, reliés à une source centrale autonome,

- De Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (BAES), disposant d'un accumulateur mis en charge par le courant EDF, et fonctionnant en cas de panne de ce dernier. Certains BAES sont équipés d'un système automatique de test intégré (SATI).

Dans les deux cas, l'éclairage doit fonctionner pendant au moins **une heure**.

On distingue les blocs **permanents** (toujours allumés) et **non permanents** (allumés seulement en cas de disparition de l'éclairage Normal / Remplacement).

C. Entretien

Signification des témoins lumineux :

Vert allumé + jaune éteint	C;>	Aucun défaut
Vert éteint + jaune allumé (fixe)	C;>	Défaut batterie
Vert éteint + jaune clignotant	C;>	Défaut lampes
Vert clignotant	C;>	Test en cours

L'éclairage de sécurité doit être vérifié chaque jour par le service de sécurité incendie, qui peut être habilité à changer les lampes en cas de besoin. L'établissement doit donc disposer de suffisamment de lampes de rechange.



INNOPREV SAS

www.innoprev.com

6, rue du Parc 74100 Annemasse

Tel.: 09.88.99.99.59

Siret : 79984297600018